

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaud Art et Architecture : les lauréats des concours d'intervention artistique 2024 révélés

La 4^e édition de Vaud Art et Architecture a été inaugurée ce matin à l'ECAL, en présence de Michel Vust, directeur général de la culture, et d'Emmanuel Ventura, architecte cantonal. Cette exposition met en lumière les lauréats des concours d'intervention artistique 2024 ainsi que des projets marquants réalisés entre 2023 et 2025 au sein des bâtiments de l'État de Vaud.

Depuis l'instauration du pourcentage culturel en 1974 - aujourd'hui inscrit dans le Règlement sur les interventions artistiques dans les bâtiments de l'État (RIABE) - l'art s'est progressivement intégré aux espaces publics du canton de Vaud, donnant naissance à plus de 110 interventions artistiques. Ce dispositif ne se limite pas à un simple embellissement architectural ; il favorise une véritable réflexion sur la manière dont l'art dialogue avec son environnement, influence notre perception des lieux et enrichit notre quotidien.

Michel Vust, directeur général de la culture, insiste sur cette dimension réflexive et immersive : "L'art dans l'architecture ne se résume pas à une touche décorative ou à un ornement supplémentaire. Il interroge notre rapport aux espaces que nous traversons, il dialogue avec les bâtiments et nous invite à envisager ce qui nous entoure. Chaque intervention artistique, chaque regard d'artiste, apporte une couche de lecture inédite et une dimension nouvelle aux structures dans lesquelles nous évoluons, qu'il s'agisse de lieux de passage ou d'espaces de vie."

L'architecte cantonal et président des différents jurys, Emmanuel Ventura, renchérit et met en avant l'importance des concours artistiques dans ce processus de transformation : "Ces appels à projets traduisent une volonté forte du Canton de favoriser des échanges stimulants entre artistes et architectes. Au-delà d'un simple travail d'intégration, il s'agit d'une rencontre entre disciplines, où l'art apporte une nouvelle énergie aux infrastructures publiques. Ces dialogues créatifs permettent de réinventer les espaces en leur conférant une identité singulière et inspirante, en phase avec leur fonction et leur environnement."

Ainsi, ces interventions artistiques participent pleinement à la construction d'un patrimoine contemporain qui allie esthétique, réflexion et expérience sensorielle. En

intégrant l'art aux bâtiments de l'État, c'est toute une nouvelle manière d'habiter et de percevoir l'espace public qui se dessine, au croisement de la créativité et de l'architecture.

Les cinq lauréats des concours 2024 sont :

- "A Field of Its Own" de Maya Hottarek pour le Bâtiment administratif de la Pontaise à Lausanne, un projet qui marie nature et lumière pour offrir un paysage évolutif et poétique.
- "Camera Obscura - la cour à moi, la cour en moi" d'Andrea Good pour la Prison de la Tuilière à Lonay, offrant aux détenues une expérience visuelle immersive à travers la projection d'images de l'environnement extérieur.
- « Droit à l'ombre » de Takk architecture Une joyeuse sculpture, illustrant à la fois le droit à l'ombre et à la lumière, installée sur l'esplanade de la future salle de gymnastique de Marcelin à Morges.
- "I LOVE YOU" de Sophie Balmer et Tarik Hayward pour le Gymnase d'Aigle, une intervention sculpturale et participative où des messages gravés dans la charpente du bâtiment réinterprètent les inscriptions amoureuses en forêt.
- "FOCUS" de Claire Dessimoz pour le Gymnase d'Echallens. Une scène mobile favorisant l'accès à l'art vivant et stimulant un dialogue entre mouvement et espace architectural.

En plus des concours récents, l'exposition met en lumière quatre projets déjà réalisés pour des bâtiments cantonaux entre 2022 et 2024 :

- "Ligne et Ronds" de Matteo Gonnet et Jean-Luc Manz pour le Tribunal cantonal.
- "Orient - Vent - Occident - Bize" de Nicolas Delaroche pour le Gymnase de Chamblandes.
- "Signalétique" de l'agence Fulguro pour l'Ecole professionnelle de Vennes.
- "Surfaces d'échanges" de Martin Jakob pour le Gymnase de Burier.

L'exposition des interventions artistiques se déroule à la Galerie de l'ELAC, à l'École cantonale d'art de Lausanne, du 3 au 14 février 2025. L'entrée est libre.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 février 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine

LIEN(S)

[Image 1 - "A Field of Its Own" de Maya Hottarek](#)

[Image 2 - " Camera Obscura - la cour à moi, la cour en moi" d'Andrea Good](#)

[Image 3 - " Droit à l'ombre » de Takk architecture](#)

[Image 4 - "I LOVE YOU" de Sophie Balmer et Tarik Hayward](#)

[Image 5 - "FOCUS" de Claire Dessimoz](#)

TÉLÉCHARGEMENT(S)